

Communauté de Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers

EXTENSION DES LOCAUX SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

PROCEDURE ADAPTEE

Identification de l'organisme qui passe le marché :
Communauté de Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers
4, Rue des Martyrs de la Résistance et de la Déportation
33 540 - SAUVETERRE DE GUYENNE
Représentée par son Président: M. D'AMECOURT Yves
Objet du marché et lieu d'exécution :
EXTENSION DES LOCAUX SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES
33 540 - SAUVETERRE DE GUYENNE
Type de procédure de passation :
Procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret relatif aux mar-
chés publics du 25 mars 2016
Période des travaux : Février à Décembre 2018
Mode d'attribution :
Possibilité de présenter une offre pour un seul lot, plusieurs lots ou la
totalité des lots.
Nombre et consistance des lots : 9 Lots
LOT 1 : GROS ?UVRE
LOT 2 : CHARPENTE - COUVERTURE ZINC - BARDAGE ZINC ET
BOIS - ETANCHEITE - MOB - ZINGUERIE
LOT 3 : MENUISERIE ALUMINIUM
LOT 4 : MENUISERIE BOIS
LOT 5 : PLATRERIE - ISOLATION
LOT 6 : ELECTRICITE
LOT 7 : PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE
LOT 8 : CARRELAGE
LOT 9 : PEINTURE - SOL SOUPLE
Critères d'attribution:
1° - prix de la prestation (60%)
2° - valeur technique de la prestation (40%)
Le Maître d'Ouvrage choisira l'offre économiquement la plus avanta-
geuse à l'issue d'un classement effectué selon les critères énumérés pré-
cédemment. Les éléments à fournir par l'entreprise pour l'appréciation de
la valeur technique de la prestation sont définis à l'article E.2 du Règle-
ment de la Consultation.
Renseignements techniques et administratifs :
Agence Christian PRADAL, architecte dplg 7, rue du Dr Amand Papon
33210 LANGON
Tél : 05 56 63 01 05 - Email : pradalchristian@wanadoo.fr
Lieu où pourront être retirés les dossiers de consultation :
Le dossier sera disponible à compter du JEUDI 21 DECEMBRE 2017 à
12H00 :
- soit sous forme papier auprès de COPIFAC, 51 cours des Fossés - 33
210 LANGON.
Merci de bien vouloir réserver préalablement par Tél : 05 56 76 72 80 ou
mail : langon@copifac.fr.
Ouverture de COPIFAC : Lundi de 14H à 18H30, Mardi, jeudi et vendredi
de 8H30 à 18H00 et le Mercredi de 8H30 à 17H30.
- soit par téléchargement, gratuitement, sur le site :
www.centraledesmarches.com
Date limite de réception des offres :
La date limite de réception des offres est fixée au LUNDI 29 JANVIER
2018 à 12H00 :
- Les offres papiers seront placées sous enveloppe, avec la mention "
Appel d'offres : EXTENSION DES LOCAUX DU SIEGE SOCIAL DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES à SAUVETERRE DE GUYENNE", et
adressées sous pli recommandé avec Accusé de Réception à " Monsieur
le Président, Communauté de Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers,
4, Rue des Martyrs de la Résistance et de la Déportation - 33 540 SAU-
VETERRE DE GUYENNE " ou déposées contre récépissé au secréta-
riat de la Communauté de Communes (conformément aux modalités dé-
crites dans le Règlement de la Consultation compris dans le Dossier de
Consultation des Entreprises).
Pour information :
Ouverture de la Communauté de Communes Rurales de l'Entre-Deux-
Mers :
Du Lundi au Vendredi : 9H00 - 12H00 / 14H00 - 17H00
Tél : 05 56 71 81 76 - Mail : rsp@sauveterrois.fr
Date d'envoi du présent avis à la publication : Jeudi 21 Décembre 2017